

Les réponses aux objections courantes contre la religion sont faciles à trouver. Maints petits volumes les contiennent. On n'aurait qu'à se procurer l'un quelconque de ces ouvrages, et à l'ouvrir à l'occasion.

Dans sa conférence sur l'éducation de la femme en France, l'étranger dont nous parlons aurait dit, d'après le compte rendu du *Canada* — 1er février — : “ On vit même un concile discuter gravement cette question : *la femme a-t-elle une âme ?* et y répondre négativement ”.

Du moment que le *Canada* rapportait cette accusation, est-ce qu'il n'était pas de son devoir d'en contrôler l'exactitude ou la fausseté ?

Avec un peu de bonne volonté, il aurait pu, à côté de l'affirmation fantaisiste, mettre un texte irrécusable. Par exemple, ces quelques lignes de M. A. Lecoy de la Marche, employé aux archives nationales de France : “ Il faut se garder d'ajouter foi à la singulière histoire qui veut que l'Église ait discuté la question de savoir si la femme avait une âme. Cette absurdité a son origine dans la fausse interprétation d'un incident du concile de Mâcon, en 545 ; incident qui n'est pas mentionné dans les actes de cette assemblée, mais que nous a rapporté Grégoire de Tours. Les évêques présents eurent à décider, non pas si la femme avait une âme humaine ; mais si, lorsque l'Écriture parle de l'homme en général, on devait l'entendre de la femme aussi bien que de l'homme, ce qui semble aller de soi. Et ce point n'avait pas même préoccupé le concile, puisqu'il ne fut traité qu'à l'occasion d'une interruption faite par un de ses membres ”.

D'ailleurs, tout le monde le sait : c'est le christianisme qui a réhabilité la femme. Et le christianisme, dans sa forme la plus pure et la plus complète, ne se trouve-t-il pas précisément dans cette Église catholique, dont l'histoire est si souvent travestie pour les besoins inavoués d'une mauvaise cause ?